

# Assemblée générale extraordinaire du Club Liège Mosan

Le conseil d'administration du Club Liège Mosan a le plaisir de vous convier  
à l'assemblée générale extraordinaire du Club .

**ce mercredi 7 juin à 19h30**  
**A la cafétéria de la piscine d'Outremeuse**  
**à 4020 Liège**

Le point à l'ordre du jour:

1. Exclusion du membre : Monsieur Patrick Dubuffet.  
*Faute du quorum nécessaire* lors de la précédente AG.

Pour le CA

Thierry Hérion, président.